

Communiqué de presse

// Service Presse
Tél. 02 40 41 67 06
presse@nantesmetropole.fr



LA CHAPELLE
SUR ERDRE



Nantes, le 09 septembre 2022

Lancement des contrats territoriaux : la Métropole et les communes avancent main dans la main au service des habitants

6 contrats territoriaux sont finalisés après 18 mois de dialogue de proximité entre Nantes Métropole et les 24 communes qui la composent. Aujourd'hui, Johanna Rolland, présidente de Nantes Métropole, Jean-Sébastien Guitton, maire d'Orvault, Marie-Cécile Gessant, maire de Sautron et Fabrice Roussel, maire de la Chapelle-sur-Erdre, ont signé le 1^{er} contrat territorial, avec un engagement financier de 20,6 M€, qui axe ses priorités sur « construire la ville sur la ville », l'agriculture et la prise en compte du vieillissement de la population.

12 vices-présidents de Nantes Métropole ont participé à plus de 30 réunions et dialogué avec les maires de Nantes Métropole et leurs adjoints pour que les attentes et les besoins des territoires soient pris en compte. Le contrat signé aujourd'hui fixe les enjeux et projets partagés à mener ensemble dans le mandat dans l'intérêt du territoire des communes de Nantes, Orvault, Sautron et La Chapelle-sur-Erdre et de leurs habitants.

« *En 20 ans, les liens entre Nantes Métropole et les 24 communes n'ont cessé de se renforcer et de s'affirmer. Le pacte de gouvernance 2020-2026 fixe la vision commune et les principes de cette dynamique métropolitaine : des valeurs fortes pour une Métropole solidaire, et le respect de l'identité de chaque commune, dans un partenariat fort avec les maires et élus municipaux. Pour une Métropole forte qui porte des projets structurants avec la proximité comme méthode* », déclare Johanna Rolland, maire de Nantes, présidente de Nantes Métropole.

« *Prendre en compte les spécificités et les identités des 24 communes est un principe essentiel au fonctionnement de Nantes Métropole. Le travail collectif au plus proche des territoires doit être permanent, c'est l'objectif de cet important travail de diagnostic réalisé avec les élus de terrain. Il repose en premier lieu sur les pôles de proximité qui sont les portes d'entrée des communes. La contractualisation avec les communes est l'occasion de formaliser ce partenariat renforcé avec les communes* » déclare Jean-Claude Lemasson, maire de Saint-Aignan de Grand Lieu, vice-président Proximité.

Pour Marie-Cécile Gessant, maire de Sautron, « *Je tiens à saluer cette démarche qui tout en nous donnant l'occasion d'échanger de façon très constructive sur les enjeux de notre territoire à l'échelle du Pôle, a su respecter les spécificités de chacune de nos villes.* ».

Jean-Sébastien Guitton maire d'Orvault, « *Essentiel pour l'avenir et le développement d'Orvault, le contrat territorial que nous signons aujourd'hui est une belle illustration du travail partenarial mené chaque jour avec la métropole. Il va permettre notamment de mener à bien, et dans des conditions optimales, la requalification de la route de la Garenne et le projet de nouvelle déchèterie* ».

Un budget de **20,6 M€** y sera alloué.

Soit par commune :

La Chapelle sur Erdre	7,4M€
Orvault	8,8M€
Sautron	2,2M€
Quartier Nantes Nord	2,M€

Fabrice Roussel, maire de la Chapelle-sur-Erdre, « *La force de notre Métropole est d'impulser une dynamique commune autour de valeurs partagées. Les habitants de nos territoires évoluent* ».

sur des périmètres qui dépassent de loin nos frontières communales. Il en résulte un besoin de cohérence de nos politiques entre villes voisines, dans le respect de nos identités propres. Nantes Métropole nous permet d'évoluer selon une trajectoire déterminée collectivement, et la signature de ce premier contrat territorial est la concrétisation de cette volonté d'avancer ensemble afin de proposer à nos administrés une action publique à la hauteur des défis de demain ».

Le contrat territorial Erdre et Cens :

Des enjeux clés ont été identifiés :

- x **La transition écologique** est au cœur des priorités de toutes les communes du pôle Erdre et Cens : déplacements doux et en transports collectifs, agriculture/alimentation, biodiversité, énergie,...).
- x **Construire la ville sur la ville**, notamment comment accompagner les projets urbains pour que cette approche soit acceptable pour les habitants.
- x **L'agriculture**, avec une forte préoccupation concernant le maintien et la transmission des exploitations.
- x **La prise en compte du vieillissement de la population**, tant pour les question relatives à la gestion du quotidien que celles relevant de l'aménagement du territoire, le pôle Erdre et Cens présente effectivement, en comparaison des autres territoires, une part significative de personnes âgées.

Comment sont-ils élaborés ?

Les contrats territoriaux reposent sur un diagnostic partagé avec les élus des territoires et un dialogue approfondi avec les vices présidents thématiques. Ils permettent de définir collectivement des enjeux des territoires, prenant en compte leurs spécificités, et se déclinent en plans d'actions à l'échelle du territoire de pôle et de chaque commune.

L'animation des contrats territoriaux, présidée par Jean-Claude Lemasson - vice-président Proximité à Nantes Métropole, a réuni l'ensemble des maires et/ou leurs adjoints autour de deux temps.

1/ L'étape de diagnostic partagé :

Le premier temps de diagnostic permettant aux élus de partager à la fois une vision partagée du rôle et de la place de leur pôle et de leur commune au sein du territoire métropolitain, et de débattre et préciser collectivement leurs enjeux de foncier, de démographie, de mobilités, d'économie, d'emploi, de logements, d'équité, d'environnement, de biodiversité, d'énergies, de risques, de santé...

2/ L'étape de dialogue :

Forts de cette connaissance partagée, le second temps du dialogue des thématiques métropolitaines avec les expressions et les attentes spécifiques de chaque territoire. 4 étapes de dialogue ont rendu possible la mise en perspective des synergies envisageables à l'échelle de chaque pôle et également entre plusieurs territoires, autour des regroupements de politiques publiques suivants : « développement économique et emploi », « mobilités et espace public », « biodiversité, cycle de l'eau, agriculture et alimentation » et « Résilience, foncier, développement urbain, habitat, foncier, logement ».

Le contrat permet ainsi de formaliser le cap tracé à l'échelle territoriale, et précise l'intervention métropolitaine pour chacune des communes. Il constitue également, notamment grâce à son guide d'actions opérationnelles, un outil de suivi pour le mandat.

Déclinés à l'échelle du territoire de chaque pôle de proximité, et à l'échelle de la Ville de Nantes, les contrats territoriaux sont conclus à compter de leur date de signature jusqu'à l'issue du mandat local 2020-2026.

Quelques exemples d'opérations en cours sur le pôle Erdre et Cens

Pour la ville de Sautron

- Rue du Doussais

Suite à l'acquisition d'une parcelle aux abords immédiats de l'église et de deux écoles, l'aménagement consistera à créer un parvis devant l'école publique et un espace de stationnement végétalisé. L'ensemble de l'opération est budgété à hauteur de 600 K€ et sera réalisé en 2023.

- Rue de Bretagne / Rue de Nantes

Dans la poursuite des aménagements de la rue de Bretagne réalisés sur ces deux derniers mandats, la ville souhaite poursuivre la requalification de cet axe principal en direction de Nantes. Un investissement d'1,05M€ est prévu. Celui-ci est programmé en 2023 pour des travaux en 2024-2025. L'aménagement intégrera également l'axe cyclable magistral en direction de Nantes inscrit au schéma directeur des itinéraires cyclables.

Pour la ville de la Chapelle sur Erdre

La finalisation des opérations programmées en fin de mandat précédent et l'engagement des premières opérations du nouveau mandat ont notamment permis de livrer la première tranche de l'aménagement cyclable de la route de Nantes, dont la poursuite permettra d'offrir un parcours reliant le centre-ville de la Chapelle à Nantes (bd René Cassin) entièrement dédié et sécurisé pour les modes doux à la fin de ce mandat.

La programmation des opérations de la Programmation Pluriannuelle territorialisée est désormais largement engagée, dans le respect des plannings validés (Babinière, Haute Gournière, Blanchetière).

Pour la ville d'Orvault

- Route de la Garenne

Le principal investissement du mandat précédent concernait la transformation en rue de la « route de la Garenne » (1,5M€) dans le cadre d'un projet urbain partenarial financé à hauteur de 40 % par les promoteurs. La 2e tranche dite « Garenne Est », a été aménagée au cours du 1er semestre.

- Le projet de nouvelle déchetterie

Restructuration de l'équipement sur son site actuel. Ce projet destiné aux Orvaltais comme aux Sautronnais nécessitera des aménagements d'espace public relativement conséquents (2,9M€).

Pour la ville de Nantes – quartier Nantes Nord

La poursuite de l'aménagement du boulevard de la Chauvinière en ce début de mandat a permis de livrer l'ensemble de l'axe au printemps 2022 (plantations rive sud programmées cet automne). Le traitement des abords de l'école de la Chauvinière, co-construit avec l'équipe enseignante, les parents d'élèves et les enfants dans le cadre d'une démarche «éco mobilité scolaire », a notamment permis de livrer un parvis sécurisé, accueillant et ludique qui donne entière satisfaction aux usagers.

- Projet Global Nantes Nord

Le pôle est fortement mobilisé au sein de l'équipe projet et auprès de l'aménageur Loma pour réaliser les aménagements nécessaires à la livraison des premières opérations du projet (Maison de Santé, résidentialisations NMH, tours Villogia et Aiguillon,...).

Le pôle pilote notamment le projet d'aménagement de « boucles vertes » dans le cadre du projet européen Urbinat (parcours piétons s'appuyant sur la trame verte et bleue du quartier, permettant à la fois de pratiquer une activité physique, de découvrir le territoire, d'offrir des usages récréatifs aux habitants).

Il soutient et accompagne également le volet développement économique du projet : accompagnement le relogement des commerçants à la Boissière, programmation du pôle de centralité Chêne des Anglais, commercialisation de la Cour Artisanale du Bout des Landes, animation du tissu économique du territoire, participation aux actions en faveur de l'emploi aux côtés de la Maison de l'Emploi.

- Nantes Nord, quartier d'expérimentation

Le quartier Nantes Nord est territoire d'expérimentation pour la collecte des biodéchets depuis 2019. Dans un premier temps, plusieurs modalités de collecte ont été testées, observées, évaluées (porte à porte, apport volontaire, sur plusieurs typologies de micros quartiers). Depuis 1 an, la collecte sur l'ensemble du quartier a été déployée en privilégiant l'apport volontaire, avec l'implantation de plus de 200 bornes d'apport. En parallèle, une campagne d'information et de sensibilisation en porte à porte a été réalisée par les ambassadeurs du tri de Trait d'Union. A cette occasion, des seaux à compost ont été distribués pour le tri des déchets alimentaires au quotidien.

Les premiers retours sur cette expérimentation sont très bons : 5,5 tonnes de déchets alimentaires collectés par semaine, soit un ratio de 11,3 kg/hab/an. La qualité du tri est bonne : seulement 2,4% des bacs sont déclassés depuis décembre 2021. Les déchets alimentaires collectés sont ensuite valorisés en compost sur la plateforme de compostage Terralys, exploitée par SUEZ, située à Vallet (44). Le compost produit est ensuite utilisé par des agriculteurs locaux

Accédez à la carte des pôles de proximité,

<https://nantesmetropole.maps.arcgis.com/apps/webappviewer/index.html?id=af04a991d8fd4b2b9e1fc82df26fc16b>